

Portes ouvertes au sucre à l'école

Quand la publicité auprès des enfants passe par l'école, l'investissement promotionnel peut avoir des retombées pendant toute la vie. Cela n'a pas empêché le Ministère de l'éducation nationale français d'ouvrir les portes de l'école aux producteurs de sucre (1).

Santé publique versus enjeux commerciaux. La prévention de l'obésité dès l'enfance est un des grands enjeux de santé publique. En France, où les intérêts agroalimentaires sont considérables, les pouvoirs publics semblent avoir beaucoup de mal à mettre en place des règles protégeant les enfants contre les aliments industriels sucrés/salés/gras. Petite avancée avec la suppression des distributeurs de boissons et de produits alimentaires sucrés/salés/gras à l'école (2). Grand recul avec l'abandon de l'interdiction, un temps envisagée, de la publicité alimentaire au moment des émissions de télévision destinées aux enfants (3).

Le sucre à toutes les sauces. Fin 2013, le Ministère de l'éducation nationale a signé un accord avec l'organisme de défense de la filière du sucre autorisant celle-ci à fournir le contenu de cours sur l'alimentation, de la maternelle à la terminale, ainsi que celui de la formation continue des enseignants. Outre le mélange des genres inacceptable, de nombreux documents destinés aux enseignants ne sont en fait que de la publicité (4,5).

Ainsi par exemple dans une plaquette destinée aux enseignants pour la maternelle et le cours élémentaire,

après une séance de cours consacrée aux 4 goûts, le reste des séances est consacré à la promotion du sucre par divers jeux : « trouver les lettres manquantes aux mots "sucrés" (bonb_n, tart_, gla_e, car_mel, pom_e, bana_e, compo_e, s_cre, frai_e, choco_at) », « dessine un sucre comme il te plaît » (une fleur est donnée en exemple pour illustrer l'idée du sucre) (4).

Dans d'autres documents, la consommation de sucre est associée aux performances intellectuelles : « glucose et neurones : un cocktail performant », « optimiser ses performances intellectuelles », « plus vif et plus attentif » (5).

Responsabilité des enseignants. L'accord est présenté comme visant à la fois à valoriser les métiers de l'alimentation et à développer le "goût" des enfants, qui est manifestement réduit à celui du "sucré". L'accord obtenu par la filière du sucre avec le Ministère de l'éducation nationale est une défaite pour la santé publique.

Vive les enseignants qui refuseront de se transformer en hommes et femmes sandwich !

©Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- "Accord-cadre de coopération entre le Ministère de l'éducation nationale et le Centre d'études et de documentation du sucre" 29 octobre 2013 : 5 pages.

2- Prescrire Rédaction "Le Programme national nutrition santé : positif mais insuffisant" *Rev Prescrire* 2007 ; 27 (287) : 704-707.

3- Prescrire Rédaction "La publicité alimentaire l'emporte sur la santé publique" *Rev Prescrire* 2010 ; 30 (321) : 535.

4- Cedus "Le sucre en sept sets. Découvrir le monde du sucre par le jeu" : 1 page.

5- "Glucose et neurones : un cocktail performant". Site www.lesucre.com consulté le 3 avril 2014 : 1 page.

